

VIE ASSOCIATIVE et CULTURELLE



Les Petits Potes

Une nouvelle année démarre et nous vous proposons un petit point sur nos actualités de l'accueil de loisirs.

Les mercredis : L'accueil se fait tous les mercredis à Charnècles en dehors des vacances scolaires. L'équipe d'animation se met à la disposition des envies et idées des enfants en mettant l'accent sur l'accompagnement à l'autonomie. Des places sont encore disponibles !

Les vacances scolaires : Nous accueillons les enfants pour les petites vacances dans les locaux de l'école de La Murette et pour les grandes vacances d'été dans les locaux de l'école de Saint Cassien.

Les mini-camps : Au mois de juillet, partez avec nous pour une semaine d'aventures. Nous proposons deux vmini-camps : un 6-8 ans et un 8-12 ans. Le groupe jeune, pour les 13-16 ans, est en cours de construction.

En attendant, un projet graffiti voit le jour avec la mairie de La Murette, n'hésitez pas à nous rejoindre ! Un autre projet graffiti arrive également avec la mairie de Réaumont. Contactez-nous pour plus de renseignements !

Recrutement : Pour chaque période de vacances et les mercredis, nous sommes à la recherche d'animateurs pour intégrer notre équipe. Nous assurons le suivi de leurs formations et les aidons à approfondir leurs connaissances. N'hésitez pas à nous faire parvenir votre CV ainsi qu'une lettre de motivation.

Pour connaître le programme ou inscrire vos enfants :

<https://lespetitspotes.org/>

<https://m.facebook.com/assolespetitspotes/>

Mail: contact@lespetitspotes.org

Bien amicalement. L'équipe de l'accueil de loisirs.



MJC de Rives

L'accueil de loisirs des trois fontaines de Rives accueille également vos enfants de 3 à 12 ans, les mercredis et durant les vacances scolaires.

- Pour les mercredis, l'inscription se fait avant le jeudi 18 h, précédant le mercredi.
- Pour les vacances scolaires, les inscriptions se font environ 10 jours avant le début des petites vacances.
- Pour les vacances d'été, dès le mois de juin, l'ouverture des inscriptions est annoncée sur le site internet et Facebook.

Renseignements : <https://www.mjc-rives.fr/contacter-mjc-rives/>

VIE COMMUNALE



Conseil Municipal des Enfants

Comme chaque année, depuis 2022, nous procédons à de nouvelles élections pour rejoindre le Conseil Municipal des Enfants de la commune de Réaumont. Les élections auront lieu **le samedi 6 avril 2024 de 10h à 11h en mairie** et concernent les enfants scolarisés cette année en **CM1**. Afin de contacter tous les électeurs de l'année 2024, nous aimerions recenser les enfants qui **ne sont pas scolarisés à l'école primaire de Saint-Blaise-du-Buis**. Si votre enfant est dans cette situation, merci de laisser vos coordonnées en mairie afin que l'on puisse vous contacter et que votre enfant puisse être inscrit sur la liste des électeurs.

Elections Européennes

Les élections européennes auront lieu le 9 juin 2024.

Les inscriptions sur les listes électorales sont ouvertes jusqu'au 1^{er} mai 2024 en ligne ou sur papier jusqu'au vendredi 3 mai de 10h00 à 12h00 (dernier jour pour s'inscrire sur les listes pour pouvoir voter aux élections européennes.) En cas de changement d'adresse dans la même commune les électeurs sont invités à mettre à jour leur adresse. En cas de déménagement dans une autre commune, il convient de s'inscrire sur les listes électorales de votre nouvelle commune de résidence. De manière générale, il est recommandé de se connecter et de vérifier les informations du répertoire électoral unique avant le 1^{er} mai.



Site internet pour s'inscrire ou mettre à jour ses informations : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

N'hésitez pas à contacter les services municipaux pour toute question relative aux élections.



Soirée thermographie

La thermographie permet de déceler les fuites de chaleur invisibles à l'œil nu sur un bâtiment. Une réunion organisée par la commune, avec le soutien de l'AGEDEN et du Pays Voironnais s'est tenue vendredi 09 février dans la salle du conseil en présence d'une douzaine de participants. Les personnes présentes ont pu avoir en salle une présentation générale de la thermographie, avec des explications permettant de faire une première analyse des photos prises par les caméras thermiques. Ces photos peuvent ainsi guider sur des choix à effectuer en matière d'isolation. A l'issue de la soirée, les participants ont pu emprunter les 2 caméras mises à disposition de la commune pendant une semaine avant qu'elles partent dans d'autres communes du pays voironnais en prêt. N'hésitez pas à vous manifester en mairie si vous êtes intéressés pour emprunter cette caméra. Il faudra toutefois attendre la fin de cette année pour pouvoir utiliser ces caméras sur Réaumont, celles-ci devant être utilisées dans les semaines prochaines dans d'autres communes et il faut au moins 15° d'écart de température entre l'intérieur et l'extérieur du bâtiment pour avoir des photos exploitables....

